

# Procédure file

Informations de base		
DEA - Procédure d'acte délégué	<a href="#">2021/2588(DEA)</a>	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Exigences en matière de traçabilité, les conditions de police sanitaire et les exigences en matière de certification applicables aux mouvements dans l'Union de produits germinaux de certains animaux terrestres détenus		
Complétant <a href="#">2013/0136(COD)</a>		
Sujet		
3.10.04 Elevage et production animale		
3.10.08 Police sanitaire animale, législation et pharmacie vétérinaire		

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	<b>AGRI</b> <a href="#">Agriculture et développement rural</a>		
	Commission pour avis	Rapporteur(e) pour avis	Date de nomination
	<b>ENVI</b> <a href="#">Environnement, santé publique et sécurité alimentaire</a> (Commission associée)		

Evénements clés			
05/03/2021	Publication du document de base non-législatif	<a href="#">C(2021)01419</a>	
05/03/2021	Période initiale pour l'examen de l'acte délégué 2 mois		
10/03/2021	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
10/03/2021	Annonce en plénière de la saisine des commissions associées		
13/05/2021	Pas d'opposition à l'acte délégué par le Parlement		

Informations techniques	
Référence de procédure	2021/2588(DEA)
Type de procédure	DEA - Procédure d'acte délégué
Sous-type de procédure	Examen d'un acte délégué
Etape de la procédure	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Dossier de la commission parlementaire	AGRI/9/05524

Document de base non législatif		<a href="#">C(2021)01419</a>	05/03/2021	EC	
---------------------------------	--	------------------------------	------------	----	--